



SENSIBILISER, DÉPISTER, PRÉVENIR LES VIOLENCES ET PRENDRE EN COMPTE LES CONSÉQUENCES DES PSYCHOTRAUMATISMES CHEZ LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL OU PSYCHIQUE EN ESSMS



Tous publics



Sur 3 journées

Une enquête de la DREES révèle dans une publication de juillet 2020 que **les femmes en situation de handicap sont deux fois plus fréquemment touchées par les violences sexuelles que les autres**. Une enquête inédite, menée de janvier à septembre 2021 par l'Observatoire National des violences sexistes et sexuelles de Nouvelle Aquitaine, dresse elle aussi un constat alarmant : **les personnes en situation de handicap sont bien plus exposées aux violences sous toutes leurs formes. Les femmes en situation de handicap mental ou psychique sont davantage touchées dans la fréquence et l'intensité des violences.**

Dans les établissements médico-sociaux, les intervenants de première ligne peuvent jouer un rôle important dans la **détection, l'orientation et le soutien** au quotidien des personnes en situation de handicap qui ont subi des violences et souffrent de troubles psychotraumatiques. Il est important qu'ils aient des **connaissances** sur les psychotraumatismes et leurs conséquences ; en effet, ces conséquences peuvent être attribuées à tort au handicap intellectuel ou à une problématique de santé mentale et les troubles des comportements associés à des comportements à réprimer. Ils pourront ainsi développer et **pratiquer au quotidien une approche prenant en compte les conséquences de ces violences** et ainsi soutenir le développement et la résilience des personnes.

La circulaire DGSC du 5 juillet 2021 rappelle le droit à la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap accompagnées en ESSMS. Elle vise également à **lutter contre les violences physiques, psychologiques et sexuelles dont sont trop souvent victimes les personnes en situation de handicap.**

OBJECTIFS OPERATIONNELS:

L'objectif de cette formation est la montée en compétences des professionnels de terrain dans les ESSMS à repérer les personnes victimes de violences, les accompagner et les soutenir et prévenir la répétition des violences.

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les signaux d'alerte chez les personnes victimes de violences
- Repérer les manifestations des troubles psycho traumatiques
- Aider la personne à mettre des mots sans intrusion
- Accompagner et soutenir la personne dans la procédure judiciaire
- Développer au quotidien une approche prenant en compte les troubles psychotraumatiques
- Orienter la personne et l'accompagner vers des soins ciblés
- Lui donner des outils de stabilisation au quotidien

CONTENU:

Jour 1

Séquence 1 Etat des lieux

- Les personnes en situation de handicap et les violences subies
- Les différentes formes de violences
- Ce que dit la loi
- Le droit des personnes en situation de handicap et la prévention des violences
- Les obligations des professionnels et de l'établissement

Séquence 2 Connaître les mécanismes des troubles psycho traumatiques

- Histoire et définition des troubles psycho traumatiques
- Le concept de mémoire traumatique
- Stress et cerveau
- Le Trouble de Stress Aigu
- Le Trouble de Stress Post Traumatique
- Les Troubles Dissociatifs
- Les conduites dissociantes

Séquence 3 Connaître les conséquences, les manifestations et savoir les identifier sur le terrain

- Sur la santé physique
- Sur la santé mentale
- Sur les comportements
- Sur les risques de développer des conduites addictives
- Sur les relations
- Sur la parentalité
- En tenant compte des spécificités liés au handicap de la personne

Séquence 4 Prendre en compte ces conséquences dans l'accueil et l'accompagnement

- Maîtriser des outils d'évaluation de première ligne
- Identifier les besoins spécifiques des personnes
- Adapter sa posture professionnelle
- Connaître les conduites à tenir face aux différentes manifestations

Jour 2

Séquence 5 Intervenir

- Accueillir des révélations
- Accompagner la personne dans l'accès aux droits
- Accompagner la personne dans la procédure judiciaire
- Soutenir son pouvoir d'agir

Séquence 6 Adopter au quotidien "une approche sensible au trauma"

- Connaître "l'approche sensible au trauma"
- Faut-il parler ou ne pas parler ?
- Les approches réflexives

Séquence 7 Mettre en place les 10 recommandations pour une approche sensible au trauma

- “Penser trauma”
- Faire cesser l'exposition
- Répondre aux besoins de sécurité
- Poser l'hypothèse trauma dans le décodage des comportements problèmes
- Identifier les déclencheurs pour les éviter ou les désamorcer
- Donner de l'information
- Donner des outils de gestion du stress et des émotions
- Savoir écouter, entendre, sans forcer la parole
- Orienter et accompagner vers des soins ciblés
- Renforcer la résilience et la consolidation

Séquence 8 Expérimenter

- Autour de situations amenées par les participants et/ou le formateur, utiliser des outils de décodage des situations et dégager des pistes pour développer l'approche sensible au trauma
- Repérer la réactivation de la mémoire traumatique dans les comportements et adapter l'intervention en conséquence
- S'exercer à partir de simulations/jeux de rôle et exercices pratiques

Jour 3

Séquence 9 Connaître les outils de soins ciblés

- Pourquoi ciblés ?
- Faire émerger et soutenir la motivation au soin
- Connaître les différentes thérapies ayant fait la preuve de leur efficacité dans le traitement des troubles psychotraumatiques
- Connaître les partenaires et les différentes sources d'information

Séquence 10 Proposer des outils de stabilisation et développement des ressources au quotidien

- Outils d'information
- Outils de gestion du stress
- Outils de gestion de l'humeur
- Outils de gestion émotionnelle
- Techniques d'ancrage
- Techniques psychocorporelles
- Outils pour développer les ressources
- Articuler les soins – s'ils sont en place – avec la prise en compte des troubles au quotidien

Bilan de la formation et évaluation des acquis, par oral – tour de table en fin de formation en présence si possible d'un représentant de l'employeur - et par écrit – fiche d'évaluation à remettre à la formatrice en fin de session -

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les **apports théoriques** se font sous forme d'exposés, après avoir sollicité et mis à jour les connaissances initiales des participants. Ils sont les plus pragmatiques possibles, afin que les connaissances acquises soient au maximum transférables sur le terrain. Ces apports sont abondamment **illustrés** par des témoignages, écrits ou vidéos, de personnes souffrant de troubles de santé mentale.

Des exercices pratiques, mises en situation, analyses de situations rencontrées par les stagiaires, permettent une expérimentation des outils présentés.

Des supports écrits sont remis aux participants : cahier du participant, fiches/outils, bibliographie "Pour aller plus loin" et listing "Ressources" (dont sites web)

CONCEPTION DES PROGRAMMES

Nicole HACCART, Infirmière Psychiatrique, Directrice d'Etablissement Social (CAFDES). Formations complémentaires en Toxicomanie – DU Adolescence et Toxicomanie -, Education Thérapeutique du Patient, Psychoéducation –Schizophrénie, Troubles Bipolaires, TDAH -, Techniques d'Entretien – Approche motivationnelle, approche systémique -.

Expériences en Pédopsychiatrie, en Psychiatrie pour adultes, en Accueil Familial Thérapeutique d'enfants et adolescents, en évaluations/interventions auprès de parents souffrant de troubles psychiques et de leurs enfants, fondatrice et directrice d'un Service Expérimental d'Accueil Spécialisé et d'Hébergement Individualisé pour adolescents et jeunes adultes en difficultés multiples relevant des services de Protection de l'Enfance.

Depuis 2010 formations dispensées au sein de Conseils Départementaux, Services de Protection des Majeurs, Foyers de l'Enfance, Maisons d'Enfants, ESAT, CHRS, services d'intervention à domicile et autres structures sociales et médico sociales.

Responsable pédagogique et administrative: Nicole HACCART

MODALITÉS PRATIQUES

Intervenantes : Nicole HACCART, Véronique KOWARZ ou Lisa BLANCKEMAN

Public : travailleurs sociaux et médico-sociaux

Pré-requis: aucun

Durée de la formation : 21h

Nombre de participants : 6 à 14

Coût : sur devis contact nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com

Modalités et délai d'accès : sur demande par mail, une proposition de devis vous est adressée dans les deux semaines. Ce devis est valable sur l'année civile. Si ce devis est validé, une demande d'intervention comportant les coordonnées précises du site et la période souhaitée doit être adressée par mail à nicolehaccart@sante-mentale-psychoeducation.com . Une réponse est apportée dans un délai de 15 jours, par téléphone s'il y a nécessité d'échanger en direct concernant les dates ou par mail. Nous contractualisons alors par la signature d'une convention et préparons l'adaptation des contenus et supports au plus près des besoins des participants en vous demandant de renseigner une fiche de préparation, que vous nous retournez par mail ainsi que la liste des participants au minimum 2 semaines avant le début de l'action. Les convocations aux participants leurs sont adressées directement par l'établissement organisant l'action, avec copie à notre organisme de formation.

Modalités d'organisation : sur les sites des établissements et services ou en distanciel.

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter, nous ferons notre possible pour trouver des solutions adaptées, conformément à notre charte!

Les formats et contenus sont adaptables en fonction des besoins et moyens des établissements.

Dernière mise à jour mars 2025